

Équiterre



Guide du
vêtement
responsable



PLAN :

1. UN GUIDE UTILE	3
2. MINI LEXIQUE DES TERMES LIÉS AU VÊTEMENT RESPONSABLE	3
3. LES ENJEUX SOCIAUX DU VÊTEMENT	13
3.1 Portrait de l'industrie du textile et du vêtement dans le monde	
3.2 La voie équitable	
3.3 Un exemple concret de parcours équitable	
3.4 Pour des codes de conduite effectifs	
4. LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DU VÊTEMENT	17
4.1 Cycle de vie conventionnel et alternatif	
4.2 Travailler en amont : la valorisation	
4.3 Un exemple d'avant-garde au Québec	
5. PASSEZ À L'ACTION!	22
5.1 Pour des choix judicieux	
5.2 Les bonnes adresses pour de bons achats	
6. POUR EN SAVOIR PLUS	25
7. RÉFÉRENCES	26
8. CRÉDITS	26





1. UN GUIDE UTILE

Vous souhaitez mieux comprendre l'impact de vos achats vestimentaires et connaître les alternatives qui s'offrent à vous? Ce guide a été conçu pour vous. Vous y trouverez un lexique qui veut clarifier certains termes, de l'information sur les enjeux et les différentes avenues du vêtement ainsi que des ressources pour passer à l'action.

2. MINI LEXIQUE DES TERMES LIÉS AU VÊTEMENT RESPONSABLE

Alpaga (laine de l')

L'alpaga est un mammifère proche du lama qui vit dans les Andes. Sa laine est réputée pour être plus chaude, plus douce et plus résistante que celle du mouton. Plusieurs vêtements en alpaga sont disponibles au Québec, dont des vêtements certifiés équitables par le Réseau mondial des organisations de commerce équitable (IFAT).

Artisanat équitable

L'artisanat est un mode de production manuelle accomplie par une ou plusieurs personnes qui valorisent un savoir-faire spécifique. Le processus de production de l'artisanat est plus complexe que celui des produits agricoles. En effet, il implique une diversité de sources d'approvisionnement pour la matière première et des transformations parfois nombreuses. C'est, entre autres raisons, à cause de la complexité de la chaîne de production et de la difficulté à identifier les multiples sources d'approvisionnement que les produits artisanaux ne sont pas certifiés au même titre que les autres produits équitables.

La garantie utilisée pour ce secteur d'activité est fondée sur l'organisation plutôt que sur le produit et est identifiée par une marque ou un logo. En Amérique du Nord, il existe deux types de garanties. D'abord, il y a les organisations reconnues par l'*IFAT*, une organisation internationale qui possède un système d'évaluation permettant d'obtenir la marque d'organisation, *Fair Trade Organisation (FTO)*. Ensuite, pour les importateurs et commerçants d'Amérique du Nord, il y a la *Fair Trade Federation (FTF)* qui possède aussi un processus d'accréditation des organisations qui est basé sur une évaluation de leurs pratiques. Lorsqu'une organisation est reconnue, elle peut utiliser le logo de *FTF*. Par contre, si ces organismes peuvent afficher le logo de *FTO* ou de *FTF* sur leur matériel promotionnel, elles ne peuvent pas le faire sur leurs produits.

Nous retrouvons parmi les produits d'artisanat équitable disponibles au Québec, par exemple, des chapeaux, des mitaines, des chandails, des sacs ou des écharpes fabriqués en laine de mouton ou d'alpaga, en soie, en coton ou en chanvre.

Bambou

La plante de bambou possède une impressionnante capacité de croissance et d'absorption de carbone. Sa culture nécessite peu ou pas d'engrais et de produits chimiques. Si le bambou lui-même comporte des aspects environnementaux intéressants, sa transformation en textile (nommé fibranne ou viscose) nécessite toutefois l'usage de solvants chimiques, réduisant du coup son caractère écologique.



Chanvre

Depuis 1998, la culture du chanvre est redevenue légale au Canada, selon un contrôle réglementaire strict. La culture de cette plante très versatile nécessite énormément moins d'engrais et de produits chimiques que celle du coton et contribue à régénérer le sol. Elle constitue ainsi l'une des fibres naturelles les moins polluantes. Souvent considéré à tort comme « rude », le chanvre permet la création de tissus souples et soyeux, pour autant que la technique de filature soit adéquate. Le chanvre est un tissu extrêmement résistant.

Coton

Les êtres humains ont utilisé le coton pour se vêtir depuis des millénaires, mais sa culture extensive ne s'est développée qu'avec la révolution industrielle du 19^e siècle. Le coton est la source de fibre la plus importante dans l'industrie textile depuis le début du 20^e siècle. Au début des années 2000, il compte encore pour 38 % des fibres utilisées dans le monde pour le vêtement. Ses principaux producteurs mondiaux sont les États-Unis, la Chine, l'Inde, l'Ouzbékistan, les régions d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale.

Malheureusement, la culture du coton s'avère la plus polluante au monde en raison de la grande utilisation de produits chimiques qui y est souvent associée, de sa consommation en eau, de l'épuisement des sols qu'elle entraîne et des risques que représente l'usage mal contrôlé de plants génétiquement modifiés. La culture du coton représente 2,4 % de la surface agricole mondiale, mais 25 % des pesticides utilisés dans le monde lui sont destinés¹.

Six des sept principaux producteurs de coton du monde ont massivement recours au travail des enfants pour la production de coton. Le travail forcé des enfants dans les champs de coton est une réalité dramatiquement commune. L'esclavage des enfants est même une pratique institutionnalisée dans certains pays tel qu'en Ouzbékistan.

Coton biologique

La culture des champs certifiés biologiques recourt à différentes techniques permettant d'obtenir un rendement adéquat sans utiliser de produits chimiques ni d'OGM comme la rotation des cultures, la substitution d'extraits naturels aux pesticides, les engrais organiques (fumier et compost), les cultures de pourtour (comme barrières naturelles ou « fausse cible » pour les insectes nuisibles), les pièges à insectes et l'utilisation de prédateurs naturels².



Photos : FibrEthik

« La part du marché pour le coton biologique est encore marginale : 25 000 tonnes annuelle concurrencent 25 millions de tonnes annuelle de coton conventionnel... »

¹ Myriam Goldmine et Claude Aubert, *Vêtement : la fibre écologique*, Terre vivante, 2001, p.46.

² SynAIRgis, «Étude Équicoton», Montréal, 2006, p.39-44.



La part du marché pour le coton biologique est encore marginale : 25 000 tonnes annuelle concurrencent 25 millions de tonnes annuelle de coton conventionnel, soit 0,1 % du marché mondial. Toutefois, le biologique est très prometteur puisque ses ventes ont progressé de plus de 80 % chaque année pour les années 2006 et 2007.³

Coton équitable

Le coton équitable est certifié par FLO-Cert. On le retrouve au Canada avec le logo de Transfair Canada depuis 2006. Le commerce équitable ne se limite pas à assurer un revenu minimum garanti aux producteurs du Sud⁴. Il s'agit avant tout d'« un partenariat commercial, basé sur le dialogue, la transparence et le respect, qui vise plus d'équité dans le commerce international. Le commerce équitable contribue au développement durable en proposant de meilleures conditions commerciales aux producteurs marginalisés, spécialement dans le Sud, et en sécurisant leurs droits »⁵. En 2004-2005, 700 tonnes de coton équitable transigeaient sur le marché mondial⁶.

Coton transgénique

Le coton transgénique est issu de plants modifiés génétiquement. Les cotonniers ainsi manipulés sont à même de sécréter leur propres agents toxiques et de ne plus être à la merci d'insectes ravageurs. Ce procédé, permettant de réduire l'utilisation d'insecticides conventionnels, soulève néanmoins de nombreuses questions et attise les passions. Le coton transgénique connaît une augmentation régulière et représente 26 % de la surface mondiale cultivée de coton⁷.

On trouve trois types de coton transgénique : le coton Bt contenant un gène qui tue certains insectes nuisibles ciblés, le coton Roundup Ready, résistant à l'herbicide de son propre créateur afin de faciliter l'épandage d'herbicide et, finalement, le coton à la fois Bt et Roundup Ready. Le coton Bt semble réduire l'épandage d'herbicide en ciblant uniquement ses prédateurs naturels; toutefois, les risques d'une adaptation génétique de ceux-ci, ou encore une diffusion incontrôlée de la variante génétique aux espèces naturelles sont toujours présents⁸.

Le coton transgénique montre déjà des inconvénients inquiétants. Force est de constater que ses propriétés toxiques ont tendance à tuer aussi bien les parasites que les insectes «utiles»⁹. *A contrario*, des parasites, autrefois insignifiants, semblent développer une immunité au produit toxique contenu dans la plante. Pour lutter, les pesticides sont alors de nouveau plus que jamais pulvérisés, avec des conséquences comme la pollution de l'écosystème¹⁰ et cette situation peut engendrer la stérilité des paysans qui l'utilisent¹¹. De plus, lorsqu'il pleut, ou lorsque les feuilles tombent au sol, les éléments toxiques présents dans la plante transgénique affectent les micro-organismes de l'humus ainsi que la fertilité de la terre.

³ Organic exchange, «Organic Cotton Market Report: Preliminary Highlights», 2007, p.4.

⁴ L'expression « Sud » sert, dans le cadre de ce guide, à désigner certains pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, selon des critères économiques et non leur situation géographique. Des pays tels que la Chine et l'Inde sont ainsi inclus dans cette expression.

⁵ Max Havelaar. *Léviqne*, [En ligne]. www.maxhavelaarfrance.org, (consulté le 3 novembre 2008)

⁶ République Française, *Mémento de la mode éthique*, Paris, 2007. p.13

⁷ SynAIRgis, *op.cit.* p.16

⁸ *idem*

⁹ François Gautier, *Le drame du coton transgénique en Inde*, [En ligne]. www.jaia-bharati.org/indiatoday/transgen-fg.html (page consultée le 22 janvier 2009)

¹⁰ Mouvement pour le droit et le respect des générations futures. Actions en rapport avec les alternatives aux pesticides. [En ligne]. www.mdrgf.org (page consultée le 22 janvier 2009)

¹¹ Dr Luc Multigner et Dr Alejandro Oliva, « Human reproduction », Société Européenne de Reproduction Humaine et d'Embryologie. Vol 16, Août 2001, p. 1768.



« Une culture intensive de plantes transgéniques pourrait nuire à notre banque génétique en infectant le génome d'autres plantes par le biais du transfert de pollen, ou bien être transporté par un oiseau d'un plan de coton transgénique à une plante de coton indigène¹².

Des centaines de milliers d'enfants – dont la plupart, des jeunes filles – passent de longues journées de travail à la pollinisation du coton sous un soleil torride : ils doivent déposer dans chacune des fleurs quelques gouttes d'un produit destiné à cette fin et contenu dans de petites bouteilles. La production de graines de coton hybride est une activité exigeante et onéreuse; elle exige environ 10 fois plus de travail et presque cinq fois plus de capital que la production du coton conventionnel.

Certification biologique des textiles

Les textiles biologiques sont cultivés dans une optique durable sans produits chimiques ou OGM.

La certification des textiles est effectuée par différents « certificateurs » dont les critères peuvent parfois varier et qui pourront apposer différents « labels » en fonction de la norme utilisée ou plus souvent, du marché visé. Au Québec, la réglementation de l'appellation « biologique » s'exerce uniquement sur les produits alimentaires. Cela signifie que, pour les textiles, la garantie qu'un produit soit réellement « biologique » réside dans le logo de certification apparaissant sur le vêtement ou son étiquette. Il n'y a pas de contrôle gouvernemental.

Voici les critères généraux d'une culture biologique :

- Aucune utilisation de produits chimiques, comme les engrais chimiques, les pesticides et les herbicides, les régulateurs de croissance et les défoliants ;
- Aucun OGM ;
- Certification (traçabilité) de toute la chaîne d'approvisionnement.

Il existe des organisations internationales, émanant des consommateurs et des acteurs du biologique, qui ont pour objectif de promouvoir, soutenir et organiser le biologique et les diverses activités autour de celui-ci. Il s'agit notamment d'organismes comme l'IFOAM et Organic Exchange qui ont élaboré des normes harmonisées de certification du coton.

Il existe deux types de certification pour les vêtements faits de coton biologique :

- 1 - Matière première certifiée biologique
- 2 - Produit fini certifié biologique

Si les deux certifications impliquent que la fibre de coton utilisée a été cultivée de façon biologique, seule la deuxième implique que la transformation du vêtement a également suivi un cahier des charges biologiques.

1 - Matière première certifiée biologique

Le vêtement est composé d'un certain pourcentage de fibres de coton cultivé biologiquement. Mélange possible de 1 % à 100 % de fibre naturelle biologique, votre vêtement portera alors la mention « Fait avec X % de coton biologique ».

¹² François Gautier, Op. cit.



De nombreux certificateurs, un peu partout sur la planète, peuvent certifier le coton biologique dans le champ, en utilisant leur propre cahier des charges ou une norme reconnue soit dans le pays de vente des vêtements, soit internationalement. Le logo variera donc selon le pays de vente des produits.

Le tableau 1 propose une liste de quelques organismes de certification de la matière première, c'est-à-dire la fibre de coton dans le champ.

TABLEAU 1 ■ Quelques organismes de certification de matière première certifiée biologique

	Organisme, label ou marque	Nature des garanties	Nature de l'organisme	Pays d'origine	Commentaires
	Ecocert	Production de la fibre	Organisme certificateur agréé	France	Principal organisme certificateur français pour les produits de l'agriculture biologique
	Demeter	Production de la fibre en biodynamie	Organisme indépendant	Allemagne	Attribué aux agriculteurs pratiquant l'agriculture biodynamique
	Bioland	Production de la fibre	Association d'agriculteurs biologiques	Allemagne	La plus importante association d'agriculture biologique en Allemagne
	Krav	Production de la fibre	Organisme certificateur agréé	Suède	Principal organisme certificateur suédois
	Control Union - Skal /Eko	Production de la fibre, transformation excluant les produits chimiques polluants	Organisme certificateur agréé	Pays-Bas	Principal certificateur hollandais, pionnier de la certification du coton
	IMO	Production de la fibre, transformation excluant les produits chimiques polluants	Organisme certificateur agréé	Suisse	Principal organisme certificateur suisse
	Oko Fair Tragen Lamu Lamu	Production de la fibre	Mouvement de la jeunesse catholique allemande	Allemagne	Coton produit en Tanzanie et transformé au Kenya
	USDA NOP ORGANIC	Production de la fibre	Département de l'agriculture du gouvernement des USA	USA	



2 - Produit fini certifié biologique

La transformation du vêtement biologique n'utilise que des produits doux et biodégradables, ainsi que des teintures sans métaux lourds ou des cotons naturellement teintés. On a également recours au rétrécissement mécanique des tissus, plutôt qu'aux produits de rétrécissement chimiques.

Plusieurs certificateurs ont adhéré à l'initiative *Global Organic Textile Standards* (GOTS). Il s'agit d'une initiative d'harmonisation mondiale des normes de transformation biologique des textiles. Le logo GOTS garantit notamment les critères suivants :



- Au moins 95 % des fibres doivent provenir d'une culture certifiée biologique.
- La transformation du vêtement utilise des produits biodégradables.
- Les teintures sont naturelles ou sans métaux lourds.
- Le rétrécissement des tissus est mécanique ou thermique et non chimique.
- Le traitement des eaux usées et la documentation de leur contenu.
- La production d'un rapport annuel incluant une politique environnementale.
- Le respect des normes du travail de Organisation internationale du travail (OIT).

Seuls huit organismes dans le monde sont habilités à certifier une chaîne de production selon la norme GOTS :

- Control Union Certifications b.v. (Pays-Bas)
- ETKO Ekolojik Tarim Kontrol Organizasyonu Ltd Sti (Turquie)
- ICEA Istituto per la Certificazione Etica e Ambientale (Italie)
- IMO Institute for Marketecology - premier organisme habilité à émettre cette norme - (Suisse)
- OneCert Inc. (États-Unis)
- Oregon Tilth, Inc. (États-Unis)
- Soil Association Certification Ltd. (Grande-Bretagne)



▲
CE LOGO N'EST PAS
UNE CERTIFICATION
BIOLOGIQUE
CE LOGO NE GARANTIT
PAS QUE LE PRODUIT
EST ÉCOLOGIQUE

NOTE :

Le logo Oeko-tex standard 100 (Confiance textiles) est un label privé issu de l'industrie du textile. Il garantit entre autres l'absence de certaines substances (ex. : colorants cancérigènes, biocides et chlore) dans la fibre finale ou le respect des taux précisés par la législation pour d'autres substances indésirables pour la santé et pour la peau.

Écrit en collaboration avec Marc-Henri Faure, SynAIRgis
Source : SynAIRgis, 2008.
www.synairgis.com



« Les textiles biologiques sont cultivés dans une optique durable sans produits chimiques ou OGM. »

Photos : Murielle Vrins et Eric Malka



Certification équitable des textiles

Au Québec, il existe deux types de garanties pour s'assurer qu'un produit respecte les principes du commerce équitable : 1) le produit est certifié par un organisme indépendant de certification comme Transfair Canada ou Max Havelaar pour les produits importés d'Europe, ou 2) une association d'artisans est membre d'un organisme reconnu qui garantit le respect des principes du commerce équitable, comme IFAT ou FTF. Il faut donc bien s'informer lorsqu'un produit qui ne porte pas de label de certification équitable reconnu affiche des termes comme « équitable », « éthique », « respect des travailleurs », « responsable » ou « juste prix ».

Les normes internationales de FLO-Cert (l'instance de certification de l'organisme international FLO) pour le coton sont les suivantes¹³:

- Les producteurs ont de petites exploitations agricoles familiales regroupées en coopératives (ou associations) qu'ils détiennent et administrent eux-mêmes.
- Le prix minimal garanti est versé directement à la coopérative. Celui-ci varie selon les coûts de production et assure un prix plus élevé aux producteurs biologiques. En 2008, les prix minimum garantis du coton équitable variaient de 0,36 euro à 0,61 euro le kilo, selon le pays. Si le prix courant est supérieur au prix minimum garanti, c'est le prix courant qui est adopté.
- Une prime sociale est ajoutée au prix d'achat et permet aux coopératives de faire des investissements socio-économiques dans des domaines comme l'éducation, la santé, l'équipement de transformation ou le crédit aux membres.
- L'application de normes environnementales limite l'utilisation de produits chimiques et favorise l'éco agriculture.
- Une coopérative qui le demande peut obtenir une marge de crédit avant récolte atteignant 60 % du prix d'achat.
- Le travail forcé est interdit, y compris le travail des enfants.

Pour plus de détails sur les critères de certification, consultez notre section « [Pour en savoir plus](#) ».

Une marque de vêtement ne peut pas être « certifiée équitable ». Dans un premier temps, c'est le coton lui-même, soit la matière première, qui est certifié équitable, en fonction du respect des critères par les producteurs. Ensuite, un produit fini peut également être certifié équitable s'il a été produit à partir de coton certifié et confectionné dans des conditions conformes aux normes de l'OIT. Toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement comptent pour que le vêtement soit certifié équitable.

Les différents labels sont regroupés sous des organismes internationaux. Le principal est la *Fair Trade Labeling Organisation* (FLO International) qui travaille à harmoniser les critères de certification, promouvoir le commerce équitable et réaliser les inspections terrain des producteurs du Sud par l'intermédiaire d'un organisme indépendant : FLO-Cert GmbH. À partir du titulaire de la licence équitable, le processus est pris en charge par la licence nationale, comme Transfair Canada.



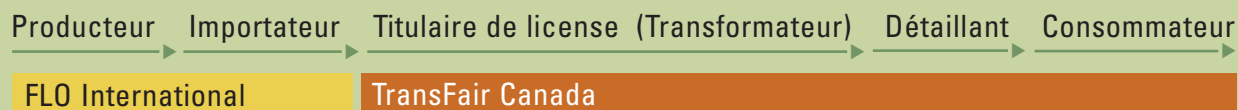
« Pour les produits artisanaux, le Réseau mondial des organisations de commerce équitable (IFAT) a mis en place un système de garantie basé sur l'évaluation des organisations. »

Photos : Punku Perou

¹³ Transfair Canada, *Fiche-produit : coton*, [En ligne]. www.transfair.ca/fr/productsavailable (consulté le 5 octobre 2008).



Processus de certification FLO – Transfair



Source : <http://transfair.ca/fr/howfairtradeworks>





Transfair Canada est l'organisation de certification équitable nationale et la plus visible au Canada, mais d'autres organismes reconnus de garanties équitables existent ailleurs dans le monde.

Pour les produits artisanaux, le *Réseau mondial des organisations de commerce équitable* (IFAT) a mis en place un système de garantie basé sur l'évaluation des organisations. Les organisations qui se conforment au cahier des charges peuvent ensuite utiliser la marque FTO. Les organisations qui veulent obtenir cette garantie doivent être acceptées comme membre de l'IFAT, puis produire une autoévaluation et se soumettre à des revues mutuelles ainsi qu'à une vérification extérieure.

Pour les importateurs et détaillants nord-américains, la *Fair Trade Federation* (FTF) offre aussi une garantie qui s'appuie sur une évaluation globale des organisations lorsqu'elles appliquent pour devenir membre.

Le Tableau 2 présente les seuls logos qui garantissent un commerce véritablement équitable.

TABLEAU 2 ■ Les 4 logos garantissant un commerce équitable

Organismes internationaux	Labels et marques	Lieux d'application du label	Logo	Produits
FLO (Fair Trade Labeling Organisation)	Transfair-Canada	Canada		Coton et vêtements en coton
	Transfair-USA	États-Unis		
	Max Havelaar	Divers pays d'Europe		
	Fair Trade foundation	Royaume-Uni		
	Autres labels nationaux	Divers pays d'Europe		
IFAT Réseau mondial des organisations de commerce équitable	FTO (Fair Trade Organisation)	International		Artisanat équitable, vêtements et accessoires
	FTF (Fair Trade Federation)	Canada et États-Unis		



Cycle de vie

Le cycle de vie d'un produit est l'ensemble de son « histoire » économique, sociale et environnementale. Il décrit tout le système impliqué dans la vie du produit. Celui-ci inclut l'extraction et la transformation des matières premières, la fabrication, l'emballage et la distribution, l'utilisation et la fin de vie du produit. L'approche par cycle de vie permet de mieux comprendre toutes les conséquences qu'impliquent la production et l'utilisation d'un vêtement. Voir un exemple.

Éco-designer

Il s'agit de designers qui mettent leur créativité en pratique à partir de textiles récupérés ou écologiques et qui produisent ainsi des vêtements uniques dans le respect de l'environnement. En ouvrant l'œil ou en consultant les ressources, il vous sera possible de trouver un éco-designer près de chez vous.

Écologique

Pour les produits alimentaires, l'utilisation du terme « écologique » est légalement contrôlée, tout comme le terme « biologique ». Ce n'est toutefois pas le cas dans les autres domaines, comme celui du textile, où aucun contrôle légal n'est exercé sur ces mots. Il convient donc de bien se renseigner et de rechercher des organismes certificateurs crédibles.

Fibres naturelles

Les matières naturelles utilisées par l'industrie textile sont obtenues directement à partir du règne végétal (ex. : coton, lin et chanvre) ou animal (ex. : laine, soie et fourrure). Le terme « naturel » n'est pas contrôlé et ne tient pas compte de l'utilisation des pesticides, engrais chimiques et teintures qui peuvent avoir un lourd impact environnemental. On voit d'ailleurs souvent des articles de « coton naturel ».

Fibres artificielles

Les matières dites « artificielles » sont formées à partir d'une substance naturelle (ex : bois, bambou, maïs et soya), une matière renouvelable certes, mais qui nécessite de nombreux produits chimiques pour devenir du textile¹⁴; la substance naturelle est d'abord transformée, la plupart du temps en cellulose, qui doit ensuite à son tour être transformée en textile (ex. : rayonne, fibranne et viscose).

Fibres synthétiques

Les matières synthétiques (ex. : polyester, nylon et acrylique) sont obtenues à partir des dérivés de pétrole (ou parfois de charbon) et sont beaucoup plus utilisées que les matières artificielles. Celles-ci sont moins coûteuses, faciles d'entretien et durables, mais sont polluantes lors de leur production et sont non renouvelables.

Règlements sur l'étiquetage

Au Canada, l'étiquette de tout produit textile doit contenir la teneur en fibres textiles de toutes les fibres comptant pour plus de 5 % du poids du vêtement, ainsi que, généralement, le nom et l'adresse postale du fournisseur de textile.

La mention « Fabriqué au Canada » sur une étiquette signifie normalement qu'au moins 51 % des coûts directs de production et de fabrication ont été dépensés au Canada et que la dernière transformation substantielle a eu lieu au Canada.¹⁵

¹⁴ Myriam Goldminc et Claude Aubert, *op.cit.* p.46.

¹⁵ Gouvernement du Canada, *Bureau de la concurrence*.

[En ligne] <http://www.bureaudeconcurrence.gc.ca/epic/site/cb-bc.nsf/fr/01537f.html> (page consultée le 15 octobre)



Lorsqu'un vêtement « canadien » est fabriqué à partir de textile importé comme c'est souvent le cas, les fournisseurs ne sont pas tenus de mentionner le pays d'origine du textile importé, sauf s'ils mentionnent intentionnellement que celui-ci est importé.

Lin

On recense les premières utilisations du lin 8000 ans avant notre ère, en Égypte. Son industrialisation commence au début du XIX^e siècle, puis l'utilisation de la fibre diminue au XX^e siècle avec l'arrivée du coton américain. Apprécié pour sa souplesse et sa légèreté, le lin nécessite considérablement moins de produits chimiques que le coton. Sa culture nécessite, par exemple, un seul traitement d'herbicide par année¹⁶.

Mode éthique – Vêtement responsable

Les adjectifs « éthique » et « responsable » peuvent servir à désigner toute création de vêtement mettant de l'avant au moins une valeur sociale ou environnementale. Ces termes ne sont pas contrôlés par une loi ou un système de certification.

Au Québec, la mode ou le vêtement dit « responsable » ou « éthique » s'incarne par exemple à travers :

- la réduction de la consommation à la source ;
- la réutilisation, la récupération et la réparation ;
- l'achat de vêtements écologiques ou équitables ;
- l'éco-design ;
- l'achat local ;
- l'appui aux entreprises d'économie sociale.

Mouton (laine du)

Connue pour sa résistance au froid, la laine des moutons provient de leur toison qui est tondu une fois par année. Un seul mouton mérinos peut produire 8000 km de fil de laine par année, ce qui représente environ un kilomètre par heure! La laine de mouton présente des impacts écologiques relativement restreints qui résident principalement dans le traitement de la fibre et dans le traitement antiparasitaire de ces animaux¹⁷.

Normes du travail de l'OIT

L'Organisation internationale du travail (OIT) a fixé, au fil de ses conventions, certains critères qui devraient être respectés par l'ensemble de ses États membres. La certification équitable de Transfair Canada ainsi que les certifications biologiques de Skal/Eko et IMO basent leurs critères sur ces normes tout au long du processus de transformation du produit :

- emplois librement consentis ;
- liberté d'association et droit à la négociation collective ;
- conditions de travail non dangereuses et hygiène acceptable ;
- non-recours au travail des enfants ;
- salaire minimum national ;
- nombre d'heures de travail non excessif ;
- non-discrimination à l'emploi ;
- emplois permanents ;
- aucun traitement dur ou inhumain.¹⁸

¹⁶ Myriam Goldmine et Claude Aubert, *op.cit.*, p.18.

¹⁷ *Ibid.*, p.28.

¹⁸ SynAIRgis, *op.cit.*, p.47.



3. LES ENJEUX SOCIAUX DU VÊTEMENT

3.1 PORTRAIT DE L'INDUSTRIE DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT DANS LE MONDE

Par Marie-Noëlle Roy
Coalition québécoise contre les ateliers de misère
<http://www.ciso.qc.ca>

L'industrie du textile et du vêtement : un déplacement du Nord vers le Sud

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), l'industrie du textile et du vêtement représente 7 % du commerce mondial et regroupe une main-d'œuvre de 26 millions de personnes. Jusqu'aux années 1980, cette industrie était dominée par les pays du Nord. Le Québec était lui-même à l'avant-scène dans ce domaine : la région de Montréal constituait alors le troisième centre de production de ce secteur en Amérique du Nord. Or, avec l'ouverture des marchés qui s'accélère depuis plus de 20 ans, l'industrie se développe de plus en plus au Sud et emploie des travailleuses et des travailleurs qui peinent à survivre.

L'ouverture des frontières

Profitant de l'Arrangement multifibre (AMF), un accord international regroupant 42 pays impliqués dans le commerce international des textiles, le secteur du vêtement des pays du Nord est resté, jusqu'en 1994, à l'abri des négociations se déroulant à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En effet, en vertu de l'AMF, de nombreux quotas bilatéraux réglementaient les quantités de vêtements que les pays du Sud pouvaient exporter vers les pays du Nord, protégeant du même coup les industries des pays développés.

Or, en 1994, au terme des négociations, les pays membres de l'OMC signaient un nouvel accord, l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV), qui prévoyait une élimination graduelle et complète des quotas de 1995 à 2005. Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'industrie du textile et du vêtement est donc régie par les règles générales de l'OMC, laissant libre cours à la loi du marché.

Depuis quelques décennies, la croissance du commerce mondial s'accompagne d'une délocalisation des usines de production des pays du Nord vers les pays du Sud. Cependant, dans ces derniers, les normes environnementales encadrant la production de textiles et de vêtements sont souvent inexistantes, et les normes du travail ne sont pas respectées. De plus, on y offre une main-d'œuvre abondante et très bon marché. Selon la Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir (FITTHC), les salaires réels dans le secteur auraient enregistré un recul de 25 % depuis la fin de l'AMF.

Le faible coût de production des pays du Sud, réalisé au détriment des salaires et des protections sociales de leurs travailleurs, crée une concurrence sociale avec laquelle les travailleurs du Nord ont peine à rivaliser. Ce phénomène de dumping social, nettement amplifié par la signature de l'ATV, provoque non seulement la chute des prix mondiaux dans ce secteur, mais permet aussi aux entreprises d'ignorer les normes internationales du travail défendues par l'OIT pour acquérir des parts de marché, et ce, avec l'entière collaboration des gouvernements, du Sud comme du Nord.

Le coût social du prix le plus bas

Devant l'affluence de vêtements bon marché produits dans les pays du Sud et l'engouement des consommatrices et consommateurs pour le prix le plus bas, les entreprises du Nord se voient contraintes de fermer leurs portes ou de se délocaliser au Sud afin d'abaisser leurs coûts de production.



L'impact de cette pratique est aussi négatif dans les pays du Sud. Pour se démarquer des autres pays et attirer les entreprises étrangères, ces derniers développent des zones franches (zone déréglementée où les entreprises ont droit à des infrastructures gratuites, à des exemptions de taxes, à la quasi-absence d'exigences environnementales, etc.) et intensifient la pression à la baisse sur les conditions de travail. De nos jours, plus de 43 millions de travailleurs et travailleuses œuvrent dans ces zones franches d'exportation. Conséquemment, les travailleuses et travailleurs du vêtement de partout dans le monde se font désormais concurrence pour obtenir des emplois qui n'offrent que des conditions de misère : salaires minables, heures supplémentaires obligatoires et non payées, absence de mesures pour la santé et la sécurité au travail, représailles antisyndicales, travail des enfants, licenciement en cas de grossesse, etc.

Ne soyons pas complices

La Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM), regroupant des organisations syndicales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des associations étudiantes, a été mise sur pied en 2003 afin de sensibiliser la population du Québec à l'existence des ateliers de misère, notamment dans l'industrie du vêtement, et de développer des alternatives concrètes pour contrer la prolifération de ces ateliers au Sud comme au Nord. La CQCAM mène actuellement une campagne nationale pour l'adoption de politiques d'approvisionnement responsable (PAR) auprès des institutions publiques et des entreprises québécoises.

3.2 LA VOIE ÉQUITABLE.

Le commerce équitable établit le lien le plus direct possible entre le consommateur et le producteur dans un esprit de dialogue et de transparence. Il se base sur sept principes :

- **Un commerce direct**

Le produit est acheté par l'importateur du Nord directement de la coopérative ou de l'association de producteurs du Sud, sans intermédiaire.

- **Un juste prix**

Le produit est acheté à un prix stable, souvent de deux à trois fois supérieur à celui du marché conventionnel. Une prime supplémentaire est également versée pour les produits certifiés biologiques.

- **Un engagement à long terme**

L'importateur s'engage à acheter plus de deux fois à la même coopérative ou association, de façon à lui assurer une certaine constance dans ses ventes.

- **Un accès au crédit**

Les coopératives de producteurs du Sud ont la possibilité d'emprunter à faible taux d'intérêt pour payer à l'avance le nécessaire pour leur culture.

- **Une organisation démocratique et transparente**

Les producteurs du Sud se regroupent en coopératives et participent ensemble aux décisions.

- **La protection de l'environnement**

Les produits équitables sont cultivés avec des méthodes agricoles durables et respectueuses de l'environnement. La majorité des coopératives équitables sont même certifiées biologiques.

- **Le développement local communautaire**

Une partie des revenus est réinvestie dans la communauté, pour la mise sur pied de projets liés à l'amélioration de la santé, de l'éducation, de l'environnement et de l'économie locale.



Autrement dit, il s'agit d'un nouveau type de partenariat commercial qui vise à servir un développement humain plutôt que les intérêts d'une minorité. Ces principes sont observés pour tous les produits certifiés, mais il existe également des critères spécifiques pour chacun d'eux.

Alors qu'il se limitait d'abord au café, le commerce équitable offre, en 2009, 19 produits différents aux Québécois, dont le coton et l'artisanat. Le coton équitable est utilisé par certaines marques de prêt-à-porter, tandis que l'artisanat équitable offre un bon nombre d'accessoires (chapeaux, mitaines, gilets, sacs ou écharpes fabriquées en alpaga, laine de mouton, soie, etc.).

Il est possible de reconnaître les certifications équitables grâce à certains logos reconnus. Pour trouver les différents points de vente de produits équitables, n'hésitez pas à consulter notre répertoire.

3.3 UN EXEMPLE CONCRET DE PARCOURS ÉQUITABLE

Au Québec, la coopérative de solidarité FibrEthik œuvre dans le commerce équitable sur la base d'un partenariat avec des travailleurs de l'Inde et des entreprises et détaillants du Québec. L'exemple du parcours « Chetna – Rajlakshmi – FibrEthik – détaillants » nous permet de mieux comprendre ce que signifie le commerce équitable.

Chetna

En Inde, la coopérative *CHETNA-Organic* est une entreprise certifiée équitable appartenant à ses 1500 producteurs membres auxquels elle fournit divers services (formations, assistance technique, programmes de microcrédits, etc.). Elle utilise le commerce équitable comme moyen de transition vers l'agriculture biologique afin d'assurer un revenu stable durant la phase de conversion.

En 2006, les producteurs de *CHETNA* recevaient 0,70 \$ le kilo contre 0,37 \$ le kilo pour du coton conventionnel. Ce montant (0,70 \$) incluait une prime équitable utilisée par la coopérative pour réaliser différents projets communautaires comme la construction de canaux d'irrigation ou l'achat de matériel scolaire.

Un nombre croissant de producteurs pratiquent l'agriculture biologique grâce à des techniques efficaces et écologiques comme la rotation des cultures, la substitution des pesticides par des extraits naturels et l'utilisation de prédateurs naturels.



Photos : FibrEthik

« La quasi-totalité du coton équitable et biologique de Chetna est achetée par l'entreprise Rajlakshmi, qui respecte elle aussi les critères de certification équitable et dont 10 % des parts appartiennent aux producteurs de CHETNA. »



Rajlakshmi

La quasi-totalité du coton équitable et biologique de Chetna est achetée par l'entreprise *Rajlakshmi*, qui respecte elle aussi les critères de certification équitable et dont 10 % des parts appartiennent aux producteurs de CHETNA.

Ses 300 ouvriers travaillent non seulement dans un cadre respectant les normes de l'OIT, mais ils bénéficient d'un service de garde et d'éducation primaire et secondaire pour leurs enfants ainsi que d'un arrangement de rotation de prêts. Dans les usines, la nourriture et l'hébergement des ouvriers sont pris en charge par *Rajlakshmi* et leur salaire est de 20 % supérieur à la moyenne.

Rajlakshmi se distingue en outre par ses pratiques environnementales. L'entreprise est certifiée selon les normes GOTS, la plus haute certification biologique. Elle certifie qu'en plus du coton lui-même, la transformation des textiles aussi est biologique. Ainsi, les tissus sont lavés au savon plutôt qu'au détergent et sont prérétrécis de façon mécanique; les teintures ne contiennent pas de métaux lourds, et le processus de blanchiment ne libère que de l'oxygène dans l'atmosphère.

FibrEthik

Au Québec, *FibrEthik* est une coopérative de solidarité sans but lucratif, oeuvrant dans le commerce équitable de coton. En 2006, un ensemble d'entreprises et d'organismes québécois se sont unis afin de réaliser une étude de terrain portant sur les impacts environnementaux, économiques et sociaux de la culture du coton auprès de producteurs indiens. Au retour, ces mêmes organismes ont formé *FibrEthik*. Depuis, la coopérative importe du coton équitable, en fait la promotion et réalise des activités d'éducation au Québec. La filière *Chetna-Rajlakshmi* compte parmi les partenaires commerciaux de *FibrEthik*. La coopérative s'est engagée à long terme auprès de la filière *Chetna-Rajlakshmi* et de ses autres filières pour tous ses nouveaux produits, aide *Rajlakshmi* à améliorer encore son bilan environnemental, encourage ses partenaires à importer par bateau plutôt que par avion, etc.

Le détaillant

FibrEthik vend des produits finis, mais importe également du tissu brut afin que ses clients et partenaires puissent fabriquer au Québec leurs vêtements équitables et biologiques.

Source : synAIRgis.com et FibrEthik
Pour plus d'information :
<http://www.fibrethik.org>



Photos : FibrEthik



« *FibrEthik* vend des produits finis directement, mais importe également du tissu brut afin que ses clients et partenaires puissent fabriquer au Québec leurs vêtements équitables et biologiques. »



3.4 POUR DES CODES DE CONDUITE EFFECTIFS

Même si elles n'offrent pas des produits certifiés équitables ou biologiques, certaines entreprises font des efforts afin d'établir un commerce plus humain et plus respectueux de l'environnement. Ces tentatives peuvent prendre différentes formes.

De plus en plus d'entreprises affichent publiquement, notamment sur leur site Internet, un code d'éthique dont elles se sont elles-mêmes dotées. Comme ces codes sont contrôlés par l'entreprise elle-même, leur application n'est pas contraignante et ne constitue pas une garantie pour les consommateurs et consommatrices.

Les codes de conduites multipartites constituent une alternative plus intéressante, puisqu'ils rassemblent une diversité d'acteurs (ex. : des entreprises, ONG, syndicats, institutions publiques et observateurs internationaux), qui travaillent ensemble à l'élaboration de normes communes. La vérification étant assurée par une tierce partie indépendante, ces codes sont plus effectifs et ont permis d'observer davantage d'améliorations concrètes¹⁹. Dans les dernières années, des mouvements citoyens ont organisé des campagnes d'informations ou d'actions concernant certaines grandes multinationales du prêt-à-porter et de la chaussure. Celles-ci ont dû réagir en renouvelant leurs pratiques et, signe qu'un changement est possible, se sont jointes à des organisations de contrôle multipartites. Bien que celles-ci exercent pour l'instant un contrôle partiel sur ces multinationales – le contrôle s'exerce sur des produits ou des usines spécifiques et non sur l'ensemble des activités productives de l'entreprise – elles ont néanmoins réussi à amener des améliorations vérifiables²⁰.

Les politiques d'achat responsable (PAR) d'une entreprise peuvent, elles aussi, être évaluées afin d'éclairer les choix de consommation. Par ces initiatives, les entreprises encadrent leurs approvisionnements en explicitant des normes à respecter, en exigeant de leurs fournisseurs le lieu de production des biens, en mettant en place un mécanisme de vérification et en élaborant un mécanisme en cas de non-respect des normes.

Pour plus d'information sur les codes de conduites et les PAR, ainsi que pour des exemples de compagnies adoptant ces politiques, consultez le site : http://www.ciso.qc.ca/?page_id=429.

4. LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DU VÊTEMENT

4.1 CYCLE DE VIE CONVENTIONNEL ET ALTERNATIF

Le cycle de vie d'un produit est l'ensemble de son « histoire » économique, sociale et environnementale. L'approche par cycle de vie vise à mesurer les impacts générés par le système nécessaire à la production d'un produit « du berceau au tombeau ». Le cycle de vie d'un produit inclut donc : l'extraction et la transformation des matières premières, la fabrication, l'emballage et la distribution, l'utilisation et la fin de vie du produit.

Voici un schéma simplifié du cycle de vie d'un vêtement contenant 100 % de coton. Celui-ci comprend ses aspects environnementaux, mais également certaines conséquences sociales de sa production.

¹⁹ CISO, *Codes multipartites*, [En ligne] http://www.ciso.qc.ca/?page_id=435 (consultée le 3 novembre 2008)

²⁰ Stephanie Barrientos et Sally Smith, *Report on the ETI Impact Assessment 2006: Part 1: Main findings*. IDS (Institute of development studies), University of Sussex. 2006. [En ligne] <http://www.ethicaltrade.org/Z/lib/2006/09/impact-report/index.shtml> (consulté le 5 novembre 2008)



Producteurs	<p>1. Culture du coton</p>	<p>Consommation d'eau Les besoins en eau du coton sont énormes : 7 à 29 tonnes d'eau par kilo brut de coton. Cette consommation peut épuiser l'eau de la nappe phréatique et fut la raison principale de la réduction, en 40 ans, de 60% du volume d'eau de la mer Aral.²¹</p> <p>Toxicité humaine La culture du coton représente 2,4% de la surface agricole mondiale, mais 25 % des pesticides utilisés dans le monde lui sont destinés²². Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), environ 22 000 personnes meurent chaque année en raison de l'application de pesticides destinés au coton.²³ Des cas de fatigue, d'irritations des yeux et de la gorge, de nausées et de diarrhée ainsi que des pesticides trouvés en haute concentration dans le lait maternel de femmes vivant à proximité de cultures à haute intensité de pesticides, ont également été observés²⁴.</p> <p>Épuisement des sols La culture du coton est très exigeante pour les sols. Lorsque sa culture n'est pas alternée, un usage important d'engrais est requis.</p> <p>Pollution de l'eau L'usage massif d'engrais et de pesticides augmente la salinité de l'eau ce qui entraîne un phénomène dit d'« eutrophisation », c'est-à-dire une perte de la biodiversité des cours d'eau.</p> <p>Menace à la biodiversité La part du <u>coton transgénique</u> est en croissance et les risques de diffusion des mutations génétiques aux espèces naturelles sont existants.</p>	
	Industrie (constituée d'une multitude de manufactures)	<p>2. Traitement, filature et tissage La fibre de coton est nettoyée, transformée en fil, puis le fil est transformé en tissu « non fini ».</p>	<p>Consommation d'énergie Ces étapes sont mécaniques, leur impact écologique varie selon les sources d'énergie utilisées. Les pays d'Afrique et d'Asie et d'Amérique Latine utilisent fréquemment des sources d'énergie fossile, notamment le pétrole alors qu'au Québec il s'agit majoritairement de l'hydro-électricité.</p>
		<p>3. Ennoblement Le terme « ennoblement » regroupe une multitude d'étapes qui vise à transformer le tissu non-fini en un tissu fini. Les principales sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) nettoyage 2) encollage 3) blanchiment 4) désencollage 5) teinture et impression 6) apprêts (par exemple pour rendre un tissu infroissable, imperméable, résistant aux taches etc.). 	<p>Consommation élevée en eau La consommation élevée en eau provient principalement du lavage et de la teinture.</p> <p>Consommation d'énergie Tout comme le traitement, la filature et le tissage, l'ennoblement consomme beaucoup d'énergie.</p> <p>Rejet de produits chimiques et de métaux lourds dans l'eau On compte jusqu'à 4000 produits chimiques pouvant être utilisés pour l'ennoblement des tissus. Les métaux lourds (ex : nickel, cadmium) proviennent souvent des teintures. Même selon les normes européennes, 10 litres d'eau sont nécessaires pour teindre et/ou ennoblir un kilo de textile.</p> <p>Santé des travailleurs Les travailleurs de l'usine risquent d'être exposés à des gaz rétrécis (composés organiques volatils) ou à d'autres sources de toxicité chimique (solvants, teintures, décolorants...). Ces étapes créent les fameux tissus « infroissables », « antitâches », « imperméables », argentés ou dorés, brillants, etc.</p>
		<p>4. Confection Une fois le tissu fini produit, il est transporté à une nouvelle usine pour être taillé et cousu en chemise, pantalon, etc.</p>	<p>Gaz à effets de serre La phase de fabrication génère des gaz à effets de serre par le transport nécessaire. Selon des analyses menées sur de la literie d'hôtel, ceux-ci pourraient toutefois avoir un impact relativement restreint dans le cycle de vie complet des textiles.²⁵</p> <p>Conditions de mise Les usines de confections textiles, particulièrement dans les zones franches, donnent parfois lieu à des conditions d'exploitation déplorables.</p>
		Consommateur	<p>5. Utilisation Une fois le produit terminé, il est à nouveau transporté pour être vendu, acheté et porté, donc lavé.</p>
	<p>6. Fin de vie Une fois la phase d'utilisation terminée, l'utilisateur dispose à sa guise du vêtement.</p>		<p>Résidus écologiques Le coton est une fibre naturelle. Un vêtement 100 % coton peut néanmoins contenir jusqu'à 10% de produits chimiques divers, principalement des résines utilisées lors de l'ennoblement²⁷, qui continueront d'avoir un impact écologique une fois la vie du vêtement terminée.</p> <p>Dumping Les vêtements donnés à l'étranger sont un cadeau empoisonné. L'« invasion » de vêtements gratuits ou vendus à rabais occasionne des pertes d'emplois et nuit à l'économie locale.</p>

21 Lisbeth Dahllöf, Life Cycle Assessment (LCA) applied in the Textile Sector: the Usefulness, Limitations and Methodological Problems – A Literature Review. Environmental Systems Analysis, Chalmers University of Technology, Göteborg, Sweden. 2003. p.10.

22 Myriam Goldminc et Claude Aubert, *op.cit.* p.46.

23 Lisbeth Dahllöf, *op.cit.* p.11

24 Swedish Standards Institution: *Textiles and Clothing – Environmental impact of production and criteria for environmental labelling*; report, 1994, 56 p.

25 Eija M.Kalliala, and Pertti Nousiainen, *Life Cycle Assessment: environmental profile cotton and polyester-cotton fabrics*. AUTEX Research Journal, Vol 1, No.1, 1999.

26 Franklin Associates Ltd, *Resource and Environmental Profile Analysis of a Man-Made Apparel Product: Woman's Knit Polyester Blouse*. USA, (Franklin, 1993).

TIRÉ DE: Lisbeth Dahllöf, *Life Cycle Assessment (LCA) applied in the Textile Sector: the Usefulness, Limitations and Methodological Problems – A Literature Review*. Environmental Systems Analysis, Chalmers University of Technology, Göteborg, Sweden. 2003. p.11.

27 Myriam Goldminc et Claude Aubert, *op.cit.* 141 p.



Cycle de vie conventionnel

Ce cycle de vie montre qu'une chemise faite à 100 % de coton dit « naturel » n'est pas du tout exempte de pollution! Les textiles synthétiques ont eux aussi un lourd cycle de vie, plus complexe, puisqu'ils tirent leur origine de pétrole ou de charbon subissant une panoplie de transformations extrêmement polluantes. Leur production repose de plus sur des matières non renouvelables.

En outre, des conséquences sociales néfastes sont observables à toutes les étapes du cycle de vie d'un vêtement, mise à part son utilisation.

Cycle de vie alternatif

CYCLE DE VIE ALTERNATIF

	ÉTAPES	IMPACTS
Fibre biologique	1. Culture du coton La culture du coton se fait à travers des techniques telles que la rotation des cultures, l'utilisation d'extraits et de pièges naturels ou le recours aux prédateurs naturels. Elle bannit l'utilisation d'OGM.	Protection des eaux et des terres La rotation des cultures et l'utilisation de produits naturels réduisent l'épuisement des sols et la contamination des cours d'eau. Protection de la biodiversité Les dangers de contamination transgénique sont écartés. Santé des travailleurs Les produits chimiques (ex. : pesticides, engrais, régulateurs de croissance, défoliants) sont évités. Développement social Les vêtements certifiés équitables assurent une prime réinvestie dans le développement social de la communauté.
	2. Traitement, filature et tissage	Opérations mécaniques Les impacts de cette phase sont relativement similaires au vêtement conventionnel; leur impact écologique varie en fonction des sources d'énergie utilisées.
	3. Ennoblement	Protection des eaux Les teintures utilisées sont naturelles ou évitent les métaux lourds. Le rétrécissement des tissus se fait de manière mécanique ou thermique et non chimique. Le traitement des eaux usées doit être documenté par l'usine. Protection des travailleurs Les normes du travail de l'OIT sont respectées.
Choix équitables	4. Confection	Protection des travailleurs La confection de vêtements certifiés « équitables » respecte les normes du travail de l'OIT, tout comme les vêtements certifiés « biologiques » par les labels contrôlant la production.
Utilisation responsable	5. Utilisation (transport et lavages)	Réduction de la consommation d'énergie En lavant ses vêtements à l'eau froide, le consommateur réduit grandement l'énergie totale impliquée dans le cycle de vie du vêtement. Protection des eaux En utilisant du détergeant biodégradable dont les quantités sont correctement dosées, le consommateur réduit son impact sur les eaux usées. Prolongement de la durée de vie En entretenant son vêtement de façon adéquate et en réparant les endroits légèrement abîmés, on peut grandement augmenter la durée de vie du vêtement et réduire l'impact écologique provoqué par son remplacement.
	6. Fin de vie Une fois la phase d'utilisation terminée, l'usager dispose à sa guise du vêtement.	Réutilisation Un vêtement devenu trop petit peut facilement être donné à un frère ou une sœur plus jeune, à des amis, à des collègues, etc. Valorisation Le tissu peut être utilisé par des designers qui lui donneront une seconde vie. Il est aussi possible d'utiliser ses vieux vêtements comme guenilles, déguisements, matériels de couture ou autres. Impact social positif Le vêtement peut être remis à certaines friperies pratiquant la réinsertion sociale ou à des organismes qui le redistribuent localement.



Cycle de vie alternatif

Le cycle de vie d'un vêtement alternatif, par exemple celui d'une chemise faite à 100% de coton biologique et équitable, a donc un impact moins important sur l'environnement et assure le respect des droits des travailleurs. Il faut toutefois garder en tête que ce cycle de vie a aussi un impact écologique.

4.2 TRAVAILLER EN AMONT : LA VALORISATION.

Poussée par son besoin de croissance illimitée, l'industrie de la mode favorise une consommation abusive de vêtements en encourageant leur renouvellement systématique au fil des saisons. Des alternatives intelligentes permettent toutefois de minimiser les impacts sociaux et environnementaux de notre consommation de vêtements tout en conservant le plaisir de s'offrir occasionnellement de nouvelles pièces.

Nous pouvons distinguer différents niveaux d'actions à travers l'approche « 3R-V » qui invite à réduire, réutiliser, recycler et valoriser.

LES 3R-V DANS LE VÊTEMENT ²⁸		
	Définition	Exemples
Réduire	Abaisser sa consommation à la source.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Penser avant d'acheter : « Ai-je vraiment besoin d'un nouveau pantalon? »
Réutiliser	Réutiliser un objet sans changer de façon importante sa forme ou son utilité. Sa durée de vie est ainsi prolongée.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Acheter des vêtements usagés dans une friperie. ■ Organiser une soirée d'échange de vêtements avec des amis, sa famille, ses collègues de travail.
Recycler	Réintroduire certaines matières dans le cycle de production des objets de consommation.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Certaines entreprises récupèrent des vêtements synthétiques désuets et en déchiquettent les fibres afin de les recycler en nouveaux vêtements.
Valoriser	Éviter de jeter un article à la poubelle en l'utilisant à une autre fin. Réutiliser et recycler sont donc des formes de valorisation, mais il en existe d'autres.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utiliser un vêtement désuet comme matériel de couture. ■ Acheter un vêtement conçu par un designer d'ici à partir de pièces de vêtements récupérés. ■ Faire des guenilles avec son vieux T-shirt.

²⁸ Adapté de : L'environnement à Montréal : les 3RV-E, [En ligne].http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=916,3922488&_dad=portal&_schema=PORTAL, (consulté le 3 novembre 2008)



4.3 UN EXEMPLE D'AVANT-GARDE AU QUÉBEC

Plus qu'une simple boutique, La Gaillarde est un organisme à but non lucratif dont la mission environnementale consiste à récupérer et à réutiliser les matières textiles, en plus de promouvoir les éco-designers montréalais. Le concept de l'organisme est de redonner vie aux vêtements oubliés et de valoriser les fabuleuses trouvailles déjà aimées venant de garde-robes des quatre coins de Montréal. La Gaillarde offre ainsi plusieurs alternatives à la consommation conventionnelle: mode écologique québécoise, produits biologiques et équitables et vêtements rétros. On y offre également des cours de couture afin de partager la passion du design et de la mode écolo.

L'organisme collabore quotidiennement avec une vingtaine d'éco-designers qui font preuve de talent et de persévérance afin d'allier mode et conscience: un métier noble qui mérite d'être reconnu! Les designers émergents bénéficient de l'expertise de l'équipe de La Gaillarde et de ses services en gestion, marketing, vente, communication, stylisme et réseautage. Cette expérience leur permet ainsi de développer leur griffe afin de répondre à la demande du marché florissant.

Il est aussi possible de rencontrer les designers lors de défilés mensuels en boutique qui permettent également de mettre la main sur des vêtements créés à la main en toute conscience, que l'on porte avec une fierté « Fabriqué au Québec » !

www.lagaillarde.blogspot.com



Photos : La Gaillarde

« La Gaillarde offre ainsi plusieurs alternatives à la consommation conventionnelle; mode écologique québécoise, produits biologiques et équitables et vêtements rétros. »



5. PASSEZ À L'ACTION !

5.1 POUR DES CHOIX JUDICIEUX

Voici quelques pistes afin de vous guider dans vos choix de consommation de vêtements, de marques, de fibres et d'utilisation. Vous avez le pouvoir d'agir et d'influencer positivement vos proches pour chacun de ces éléments.

1. Les choix de consommation

Pour réduire son impact environnemental, le meilleur choix demeure toujours de réduire sa consommation et de favoriser la réutilisation. « Un gilet de moins » vaut mieux pour l'environnement qu'« un gilet bio de plus ». Une multitude d'options s'offrent à vous pour agir à la base de votre consommation, là où l'impact environnemental est le plus direct.

- Réduisez votre consommation de vêtements (et épargnez!).
- Redonner une seconde vie à des vêtements en achetant dans les friperies.
- Organisez avec vos proches une soirée d'échange de vêtements.
- Réparez ou adaptez vos vêtements brisés, déformés, trop petits ou trop grands! En quelques minutes, vous pouvez prolonger de plusieurs années la vie de vos vêtements. Si vous ne pouvez le faire vous-même, visitez un couturier près de chez vous et ainsi dynamisez l'économie du quartier.
- Choisissez des vêtements sobres et de qualité, que vous n'aurez pas à remplacer après quelques mois parce qu'ils sont abîmés ou démodés.
- Encouragez les boutiques d'éco-designers qui vous proposent des vêtements créatifs souvent fabriqués à partir de matières récupérées. L'achat de vêtements usagés dans des friperies vous permet d'économiser l'argent nécessaire pour vous payer une création unique d'un ou d'une éco-designer. Il est ainsi possible de s'« habiller éthique » dans la vie quotidienne comme lors des occasions spéciales, sans dépasser un « budget vêtement » conventionnel.

2. Le choix des marques

La marque du vêtement a une influence déterminante sur les conditions dans lesquelles il a été produit. Des « ateliers de misère » peuvent exister au Québec - il s'agit souvent de travail précaire effectué à domicile par de nouvelles arrivantes - et, à l'inverse, la fabrication de certains produits à l'étranger peut être accomplie dans le respect des travailleurs et des travailleuses. Il faut donc avant tout se renseigner sur la compagnie que l'on choisit d'encourager.

- Achetez équitable. La certification équitable est le meilleur gage que le vêtement que vous achetez a non seulement été fait dans le respect des travailleurs, mais qu'il a réellement servi le développement social du pays.
- Achetez responsable. Certaines compagnies n'ont pas la certification équitable, mais accomplissent néanmoins des efforts dans la voie d'un commerce plus juste. Vous pouvez encourager les compagnies qui se dotent de codes de conduite effectifs ou qui mettent en place des politiques significatives d'achat responsable ou de transparence.
- Renseignez-vous sur les produits achetés. N'hésitez pas à poser des questions aux détaillants, ou à consulter les sites Internet de différentes marques : l'information est la clé d'un jugement éclairé.



3. Le choix des fibres et textiles

Une grande partie de la pollution générée par un produit provient de sa matière même.

- Recherchez les **fibres naturelles autres que le coton conventionnel**. Le chanvre, peu polluant et très durable, est la fibre la plus écologique²⁹. Viennent ensuite les autres fibres naturelles peu polluantes comme le lin, la laine de mouton et d'alpaga ainsi que la soie.
- Recherchez la **certification biologique**. Elle est le meilleur gage d'un vêtement écologique. Il importe de bien vérifier si le vêtement possède une **certification fiable**.
- Adoptez le synthétique et l'artificiel uniquement si la présence de ces fibres **prolonge la vie d'un vêtement** que vous prévoyez utiliser longtemps. Vous pouvez aussi recycler vos vêtements faits de fibres synthétiques chez certains marchands et, par le fait même, vous procurer des vêtements de fibres synthétiques recyclés.
- Gardez en tête que de conférer aux textiles des « **propriétés magiques** » (infroissable, antitache, imperméable, etc.) nécessite de multiples apprêts augmentant l'impact écologique du vêtement. Les **vêtements délavés** nécessitent quant à eux une grande consommation d'eau et d'énergie et le processus pour y arriver raccourcit la durée de vie du vêtement.

4. Les choix d'utilisation

L'utilisation que l'on fait d'un vêtement a également un impact social et environnemental important.

- Optez pour du **détergent biodégradable**.
- **Dosez correctement** votre détergent et lavez vos vêtements à l'eau froide.
- Prolongez la durée de vie de vos vêtements en les **réparant**.

Et lorsque la vie de votre vêtement tire à sa fin :

- Plutôt que de se débarrasser de vos vieux vêtements en les envoyant vers les pays dits « en développement », mieux vaut les réutiliser ici. Le don de vêtements à l'international nuit grandement aux producteurs locaux du pays « bénéficiaire ». Ceux-ci peuvent être offerts à des **fripes** ou récupérés pour de **l'éco-design**.
- Avant de jeter un vêtement à la poubelle, faites-en des **linges ou des guenilles**. Le coton des t-shirts est idéal pour laver les vitres!



LIN



LAIN DE MOUTON



LAIN D' ALPAGA



SOIE

« Le chanvre, peu polluant et très durable, est la fibre la plus écologique. Viennent ensuite les autres fibres naturelles peu polluantes comme le lin, la laine de mouton et d'alpaga ainsi que la soie. »

²⁹ République Française, op.cit. p.15



5.2 LES BONNE ADRESSES POUR DE BONS ACHATS

Voici quelques ressources qui vous aideront à dénicher vos vêtements responsables! Elles vous orienteront vers les points de vente, les produits, les marques et les matériaux qui correspondent à vos besoins et valeurs.

www.ecorelation.com

Le site Écorelation traite de diverses solutions en environnement et offre une liste de friperies ou boutiques de créations recyclées.

www.equiterre.org/equitable/achetez/index.php

Notre répertoire des points de vente de produits équitables peut vous aider à trouver les boutiques vendant des vêtements certifiés équitables. Sélectionnez votre région puis cochez « coton » et « détaillants ».

www.ethiquette.ca

Éthiquette est un service de marketing web de produits et services éthiques aux catégories diversifiées (vêtements, restaurants, bureau, transports, cosmétiques, etc.).

www.pagesjaunes.ca

Les pages jaunes offrent de nombreux résultats pour l'entrée « friperie ». Ceux-ci sont classables par proximité selon votre lieu de résidence.

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/accueil.asp

« Recyc-Québec » est une banque de points de services concernant le recyclage, la récupération et la valorisation. Vous devez effectuer votre recherche en spécifiant le type d'entreprise, la matière et la région qui nous intéresse. Si vous désirez des textiles, il est préférable de chercher des entreprises de recyclage. Les vêtements se retrouvent plutôt du côté des récupérateurs.

www.vousetesici.ca

« Vous êtes ici » est un répertoire web des designers québécois classés par région. Les lieux de diffusion de chaque designer sont nommés dans leur fiche.

www.zetika.com

Zetika est un site Internet sur le développement durable, le commerce équitable, la protection de l'environnement, l'alimentation biologique et autres sujets d'intérêt. On y trouve une banque de commerces éthiques classés par catégories (friperies, équitables, mode recyclée, etc.).



www.ecorelation.com



www.ethiquette.ca



www.vousetesici.ca



www.zetika.com



6. POUR EN SAVOIR PLUS

L'INDUSTRIE TEXTILE :

- Coalition québécoise contre les ateliers de misère : www.ciso.qc.ca/ateliersdemisere
- Collectif de l'éthique sur l'étiquette : www.ethique-sur-etiquette.org
- Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir (ITGLWF) : www.itglwf.org
- Les normes du travail : http://www.ilo.org/global/What_we_do/Publications/lang--fr/docName--WCMS_087690/index.htm
- Maquila Solidarity Network : www.maquilasolidarity.org
- Organisation internationale du travail (OIT) : www.ilo.org
- Rapport sur l'impact des codes de conduite multipartites : Stephanie Barrientos et Sally Smith, *Report on the ETI Impact Assessment 2006: Part 1: Main Findings*. IDS (Institute of Development Studies), University of Sussex. 2006. Téléchargeable au <http://www.ethicaltrade.org/Z/lib/2006/09/impact-report/index.shtml>
- Journal du net: www.journaldunet.com/economie/expliquez-moi/itinaire-tee-shirt/index.shtml

COMMERCE ÉQUITABLE

- Étude équitcoton : www.fibrethik.org/index-text.htm
- FLO : www.fairtrade.net
- FTF: www.fairtradefederation.org
- IFAT : www.ifat.org
- Max Havelaar : www.maxhavelaarfrance.org
- Oxfam international : www.oxfam.org
- Transfair – Canada : www.transfair.ca

CERTIFICATIONS BIOLOGIQUES

- IMO : www.imo.ch/imo_about_us_en,1202,998.html
- Skal – Eko: www.skal.nl/English/tabid/103/Default.aspx



7. RÉFÉRENCES

- Barrientos, Stephanie et Sally Smith, *Report on the ETI Impact Assessment 2006: Part 1: Main findings*. IDS (Institute of development studies), University of Sussex. 2006. [En ligne]. www.ethicaltrade.org (consulté le 5 novembre 2008)
- CISO, *Codes multipartites*, [En ligne]. <http://www.ciso.qc.ca> (consulté le 3 novembre 2008)
- Dahllöf, Lisbeth, *Life Cycle Assessment (LCA) applied in the Textile Sector: the Usefulness, Limitations and Methodological Problems – A Literature Review*. Environmental Systems Analysis, Chalmers University of Technology, Göteborg, Suède, 2003.
- Franklin Associates Ltd, *Resource and Environmental Profile Analysis of a Man-Made Apparel Product: Woman's Knit Polyester Blouse*. États-Unis, 1993.
- Gautier, François, *Le drame du coton transgénique en Inde*, [En ligne]. www.jaia-bharati.org/indiatoday/transgen-fg.html (page consultée le 15 janvier 2009)
- Goldminc, Myriam et Claude Aubert, *Vêtement : la fibre écologique*, Terre vivante, 2001.
- Gouvernement du Canada, Bureau de la concurrence. [En ligne] www.bureaudelaconcurrence.gc.ca (page consultée le 15 octobre)
- Max Havelaar France, *Lexique*, [En ligne]. www.maxhavelaarfrance.org. (page consultée le 3 octobre 2008)
- M.Kalliala, Eija, et Pertti Nousiainen, *Life Cycle Assessment: environmental profile cotton and polyester-cotton fabrics*. Autex Research Journal, Vol 1, No.1, 1999.
- Mouvement pour le droit et le respect des générations futures. *Actions en rapport avec les alternatives aux pesticides*. [En ligne]. www.mdrgf.org (page consultée le 22 janvier 2009)
- Multigner, Dr Luc et Dr Alejandro Oliva, « Human reproduction », Société Européenne de Reproduction Humaine et d'Embryologie. Vol 16, Août 2001.
- Organic exchange, «Organic Cotton Market Report: Preliminary Highlights», 2007.
- République Française, Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, *Mémento de la mode éthique*. Paris, 2007.
- Swedish Standards Institution: *Textiles and Clothing - Environmental impact of production and criteria for environmental labelling; report*, 1994.
- SynAIRgis, «Étude Équicoton», Montréal, 2006.
- Transfair Canada, *Fiche-produit : coton*, [En ligne]. www.transfair.ca (consultée le 5 octobre 2008)
- Ville de Montréal [En ligne]. www.ville.montreal.qc.ca (consultée le 3 novembre 2008)

8. CRÉDITS

Coordination : Isabelle Saint-Germain et Andréanne Leclerc-Marceau

Recherche et rédaction : Bruno Marcotte

Graphisme : Pascale Crête

Révision : Amélie Ferland, Murielle Vrins, Fernande Ménard et Éveline Trudel-Fugère

Merci à Marc-Henri Faure de la coopérative de solidarité FibrEthik et à Marie-Noëlle Roy du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) pour leur collaboration.

Ce guide a été produit avec la collaboration de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency